

Publiciste frustré

Par **Maxime C**, le **29/07/2018** à **09:51**

Bonjour à tous [smile36]

Je m'appelle Maxime, 24 ans, étudiant à l'Université de Lille, j'entre en septembre en L3 de droit et suivrai en parallèle le Diplôme Universitaire de Pratique Pénale et Criminologique. Clairement publiciste, je suis cependant très attiré par le droit pénal. Pour l'orientation professionnelle, j'hésite encore entre concours de la fonction publique (IRA, ministère des Affaires Étrangères) et l'ENM notamment.

Après plusieurs mois à lire des dizaines de discussion sur ce forum, j'ai décidé de m'inscrire pour demander de l'aide mais aussi en apporter.

J'ai eu un parcours assez compliqué en raison de problèmes de santé graves qui m'ont fait perdre quelques années (et aussi perdre l'occasion de tenter ENS Cachan car en classe préparatoire), mais j'ai rebondi, donc je pense être utile aux nombreux étudiants stressés [smile4] Et je compte partager des fiches de cours et des conseils en méthodo.

Ravi de rejoindre cette communauté [smile3]

Par **Isidore Beautrelet**, le **29/07/2018** à **10:05**

Bonjour

Content que vous ayez franchi le cap de l'inscription !

Nous apprécions votre volonté de contribuer au forum.

Bonne continuation

Par **LouisDD**, le **29/07/2018** à **10:29**

Salut

Bienvenue parmi nous et au plaisir de vous lire et partager avec vous !

Bonne continuation

Par **Visiteur**, le **29/07/2018 à 19:57**

Bienvenue Maxime!

Merci pour ton énergie positive, je te souhaite réussite dans ce que tu entreprends!

Par **Visiteur**, le **29/07/2018 à 21:53**

Bonsoir et bienvenu parmi nous ! [smile16]

[citation]Clairement publiciste, je suis cependant très attiré par le droit pénal. Pour l'orientation professionnelle, j'hésite encore entre concours de la fonction publique (IRA, ministère des Affaires Étrangères) et l'ENM notamment. [/citation]

Pour l'orientation, je vous conseille de tenter tous ces concours. Au pire vous vous serez essayé au jeu du concours, au mieux vous pourrez choisir.

Pour faire de belles carrières dans la FP d'Etat (Ministère de l'Intérieur, affaires étrangères, etc.), l'IRA est très intéressant, si vous êtes bien classé naturellement.

Par **Maxime C**, le **29/07/2018 à 23:35**

Bonsoir,

Merci à tous pour cet accueil et Marine K pour ces encouragements.

Ezoah, je comptais en effet passer plusieurs concours, notamment car, pour beaucoup d'entre eux, les programmes se ressemblent grosso modo (l'ENM étant à part).

L'IRA m'intéresse particulièrement, mais je dois avouer que cette histoire de classement et quelques témoignages me font douter.

La fonction publique d'Etat, notamment ces deux ministères, sont réservés aux élèves en tête de classement, et j'avoue avoir peur de ce côté aléatoire et donc de me retrouver affecter dans un poste qui ne me plait pas énormément.

Le même problème, à un niveau encore supérieur, m'a fait abandonner l'idée de tenter l'ENA.

J'ai, de toute façon, encore le temps de réfléchir, il faut déjà valider cette licence et ce DU avec mention :)

Par **Fax**, le **30/07/2018 à 08:02**

Bonjour,

Je me permets d'ajouter quelques précisions s'agissant des IRA :

Pour le moment, le classement qui compte n'est pas le classement de sortie de concours mais celui de sortie de formation (une fois que vous avez le concours, il y a un an de formation à l'IRA où les cartes sont donc rebattues !).

La réussite à l'IRA vous fait intégrer le corps des attachés d'administration de l'Etat qui est un corps interministériel. Il s'agit d'un corps où il existe 18 ministères de rattachement possibles du ministère de l'économie et des finances en passant par les services du 1er ministre ou encore le ministère de la justice. D'une manière générale, les postes les plus nombreux sont ceux rattachés au ministère de l'éducation nationale et ceux rattachés au ministère de l'intérieur (donc si vous voulez absolument le MI vous avez plus de chance d'y atterrir quelque soit votre classement en sortie de concours).

En outre, le corps étant interministériel, les attachés ont vocation à changer de postes relativement régulièrement (d'une manière générale, une belle carrière dans la FPE en catégorie A est celle où les postes occupés ont été tout à fait divers), bref tout cela pour vous dire que le premier poste n'est pas déterminant et s'il ne vous plait pas vous pourrez en changer.

Enfin, sachez que les masters de droit (pour la plupart) ne préparent pas en tant que tel aux concours de la fonction publique et que pour mettre toutes les chances de votre côté, il est en principe plus que recommandé de faire une année de préparation aux concours que vous visez. Aussi s'agissant des choix en licence voire en master, écoutez vos envies n'est pas une mauvaise idée, vous vous attaquerez réellement aux programmes des concours lors de votre préparation.

Par **decastellouis**, le **30/07/2018** à **22:46**

BIENVENU PARMIS NOUS ET RETIENS QU'UN PUBLICISTE N'EST JAMAIS FRUSTRE.

Par **Maxime C**, le **31/07/2018** à **00:18**

Bonsoir,

Merci pour ces précisions Fax!

Je savais en effet que c'était le classement de sortie de formation qui comptait. J'ai eu cependant de nombreux témoignages de personnes très déçues de leur affectation, et j'avoue que cela me fait réfléchir à deux fois avant de passer le concours.

Visant le ministère des Affaires Étrangères (très peu de places, tête de classement) ou le ministère de l'Intérieur, bien qu'attiré par la fonction publique, les postes au ministère de l'Éducation Nationale ne m'intéressent pas du tout.

Je comptais de toute façon faire au moins un master 1, puis préparer le concours dans le cadre d'une préparation proposée à l'IPAG. Si vous avez des infos concernant les postes

disponibles à la sortie de l'IRA de Lille, cela m'intéresserait.